



VAT Webinar Series

INTERNATIONAL MONETARY FUND



TVA ET POLITIQUES SECTORIELLES

Le 8 février 2022

8 h – 10 h (heure de Washington)

Connexion possible sur Zoom à partir de 7 h 30, heure de Washington

AGENDA

8 H – 8 H 05

Allocution de bienvenue

Ruud de Mooij, FMI.

8 H 05 – 8 H 20

Exposé – Les TVA et les politiques sectorielles

Mario Mansour, FMI.

8 H 20 – 9 H

Tables rondes : animées par Ruud de Mooij, FMI.

1. **M. Michael Keen, Université de Tokyo** – Les pratiques à recommander et à éviter lorsque la TVA est utilisée comme instrument de politique sectorielle. Pratiques de différents pays appliquant un régime de TVA spécial aux services publics et au tourisme. Arguments allant à l'encontre de cette approche.
2. **M. Emeka Nwankwo, ATAF** – Fiscalité (TVA) des secteurs de la construction/l'immobilier et de l'agriculture en Afrique. Principales recommandations s'agissant de la marche à suivre.
3. **M. Sijbren Cnossen, Pays-Bas** – Difficultés à appliquer la TVA aux secteurs de l'agriculture et de la construction/l'immobilier. Solution alternative pouvant être envisagée.
4. **M^{me} Saowakon Meesang, Thaïlande** – Difficultés à appliquer la TVA au tourisme. Enseignements tirés de la mise en œuvre de plans d'amélioration du respect des obligations en matière de TVA.

9 H – 9 H 55

Séance de questions–réponses : animée par Ruud de Mooij, FMI.

9 H 55 – 10 H

Résumé des principaux points et allocution de clôture.

Ruud de Mooij, FMI.

PROCHAINS SÉMINAIRES EN LIGNE

Mardi 22 mars 2022

Remboursements de TVA

QUESTIONS?

Courriel : GlobalVATWebinars@imf.org

Pour plus d'informations, veuillez également consulter notre site Internet (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/en/News/Seminars/Conferences/2020/09/01/imf-rmtf-webinar-series-on-the-vat>



FISCAL AFFAIRS

BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS



M. Ruud de Mooij est sous-directeur au département des finances publiques du Fonds monétaire international (FMI), où il dirigeait auparavant la division politique fiscale. Il possède une grande expérience du développement des capacités en matière de politique fiscale, bâtie au fil de ses interventions dans plus de 25 pays, notamment dans les stratégies de recettes à moyen terme. Avant de rejoindre le FMI, il était professeur d'économie publique à l'Université Erasmus de Rotterdam. Il a publié de nombreux articles sur les questions fiscales, notamment dans *American Economic Review* et dans le *Journal of Public Economics*. Chercheur associé à l'Université d'Oxford, à l'Université de Bergen, au Centre de recherche économique européenne (ZEW) de Mannheim, il est aussi membre du réseau CESifo à Munich.



M. Mario Mansour est chef de division au département des finances publiques du FMI, où il supervise les activités d'assistance technique et de développement des capacités en politique fiscale en Afrique francophone, en Europe, et au Moyen-Orient et en Asie centrale. Fort de 30 ans d'expérience dans les finances publiques, il a dispensé des conseils à plus de 40 pays en matière de fiscalité et a publié sur un large éventail de sujets liés à ce domaine. Avant d'intégrer le FMI en 2004, il a été analyste fiscal au ministère des Finances du Canada (1992–2001) et économiste principal pour un cabinet-conseil canadien sur des projets de réformes fiscales au Moyen-Orient et aux Caraïbes orientales (2001–03).



M. Michael Keen, qui a été directeur adjoint du département des finances publiques du FMI, est aujourd'hui membre invité « Ushioda » au Tokyo College de l'Université de Tokyo. Il s'est vu décerner la médaille Daniel M. Holland de la National Tax Association américaine en 2018, est président honoraire de l'International Institute of Public Finance, et a reçu le prix Musgrave du CESifo-IIPF en 2010. Avant d'intégrer le FMI, il a enseigné les sciences économiques à l'Université de l'Essex et a été professeur invité à l'Université de Kyoto. Il est co-auteur des ouvrages *The Modern VAT*, *Taxation of Petroleum and Minerals* et *Changing Customs*. Avec Joel Slemrod, il co-signe également *Rebellion, Rascals and Revenue: Tax Follies and Wisdom Through the Age*, un des rares ouvrages à aborder la fiscalité sous un angle décalé.



M. Emeka Nwankwo est le responsable de programme pour la fiscalité intérieure au Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF). Il est titulaire d'une licence en études économiques et du développement, et d'un MBA de l'IE Business School de Madrid (Espagne). Membre du Chartered Institute of Taxation of Nigeria (CITN), il est titulaire du certificat de formation TADAT. M. Nwankwo possède de l'expérience dans l'administration des recettes, qu'il s'agisse des prévisions de recettes fiscales, des décisions fiscales, du conseil en fiscalité, des examens de contrôles fiscaux ou d'autres projets de réformes fiscales.



M. Sijbren Cnossen est intervenant universitaire auprès du bureau pour l'analyse de la politique économique des Pays-Bas (CPB) et professeur d'économie à l'Université de Pretoria. Il est l'auteur de nombreux ouvrages consacrés aux répercussions économiques de la fiscalité, notamment la coordination fiscale, l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, les taxes sur la valeur ajoutée et les droits d'accise. Il a accompagné de nombreux pays dans la conception de leurs systèmes fiscaux en tant que conseiller auprès du FMI, de la Banque mondiale, de l'OCDE, de la Commission européenne, de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et du HIID. Avant sa carrière universitaire, M. Cnossen a été inspecteur des impôts à la direction des finances publiques des Pays-Bas et chef de division adjoint au département des finances publiques du FMI.



M^{me} Saowakon Meesang est directrice de la division politique et planification fiscales de la direction du Trésor public thaïlandais, où elle a été à la tête des unités chargées de la politique fiscale, des prévisions fiscales et de la planification stratégique organisationnelle. Spécialisée dans l'analyse de la politique fiscale depuis plus de 20 ans, elle a introduit plusieurs réformes fiscales et des mesures fiscales clés. Elle a supervisé la mise en œuvre d'importants régimes de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), notamment la TVA sur les services électroniques internationaux.